



Le 1er septembre 2025

SERVICE AMENAGEMENT URBAIN
Affaire suivie par Jean-Philippe LABOURSE
2024.0039
Tél. : 05.56.75.65.27

BORDEAUX METROPOLE
Esplanade Charles de Gaulle
Service Planification Urbaine
33045 BORDEAUX CEDEX

OBJET : 6 ème modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme

Madame la Présidente,

Dans le cadre de la 6ème modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme (PLU), portant sur la correction de plusieurs erreurs matérielles issues de la 11^e modification du PLU, vous avez sollicité l'avis de la Ville.

Après examen des documents transmis, je vous informe que la Ville n'émet aucune observation concernant les éléments techniques et cartographiques.

Je souhaite néanmoins que les propriétaires concernés par ces corrections soient directement informés par vos services, et pas uniquement à l'occasion de l'enquête publique.

Dans cette attente,

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire



Michel LABARDIN